

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
16 décembre 2009
Français
Original : anglais

**Commission de consolidation de la paix
Quatrième session****Lettre datée du 16 décembre 2009, adressée
au Représentant permanent des Comores
auprès de l'Organisation des Nations Unies
par le Président de la Commission
de consolidation de la paix**

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 9 décembre 2009, dans laquelle vous indiquiez que les Comores souhaitaient participer aux travaux de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix.

J'ai le plaisir de vous informer que cette demande n'a rencontré aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission. Les Comores sont donc invitées à participer à toutes les réunions de la formation Burundi de la Commission, conformément au paragraphe 7 b) des résolutions 60/180 de l'Assemblée générale et 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

(Signé) **Heraldo Muñoz**

